

La chaussure qui fait l'objet de la présente notice d'utilisation est à mesure de réaliser le niveau de protection nécessaire seulement si elle sera employée et conservée selon ce qui est indiqué sur la présente notice d'utilisation.

Le fabricant refuse chaque responsabilité en cas d'utilisation ou entretien incorrects. Au cas où, après la lecture de la présente notice d'utilisation, vous auriez des doutes ou incertitudes en ce qui concerne les modalités d'utilisation, entretien ou niveau de protection offert par cette chaussure, il vous faudra contacter, avant l'utilisation, le responsable de la sécurité de l'entreprise où vous travaillez. En cas de nécessité pour n'importe quelle information, veuillez nous contacter à l'adresse suivant:

U-GROUP S.r.l.
Via Borgomanero 1
28040 Paruzzaro (NO)
ITALY

Tel. +39 0322 539401 Fax. +39 0322 230001

1. SIGNIFIÉ DU MARQUAGE

Les informations suivantes sont indiquées sur la chaussure:

- marquage de conformité **CE**: indiqué sur SOUFFLET OU LANGUETTE;
- norme de référence "EN ISO 20345:2004": indiquée sur SOUFFLET OU LANGUETTE;
- requises et/ou catégorie de protection: indiqués sur SOUFFLET OU LANGUETTE;
- code article: indiqué sur SOUFFLET OU LANGUETTE;
- date de fabrication (mois et année): indiquée sur SEMELLE;
- nom du producteur "U-GROUP S.r.l.": indiqué sur SOUFFLET OU LANGUETTE;
- numéro de peinture de la chaussure: indiqué sur SEMELLE.

Le marquage **CE** atteste que la chaussure satisfait les requises essentiels de la Directive Européenne 89/686/CEE concernant les dispositifs de protection individuels (DPI):

- ergonomie;
- innocuité;
- confort;
- solidité;

et que le modèle de chaussure de sécurité a été soumis à la procédure de Certification CE de la part de l'Institut notifié:

A.N.C.I. Servizi Srl - Sezione CIMAC
c/so G. Brodolini, 19
27029 Vigevano (PV)
N.° 0465

L'indication "EN ISO 20345:2004" imprimée sur la chaussure garantit:

- que les requises de confort et solidité établis par la norme harmonisée "EN ISO 20345:2004" ont été satisfaits;
- la présence d'un embout de protection des doigts du pied qui protège contre les risques de choc avec une énergie égale à 200 J et contre les risques d'écrasement ayant une force maximum de 1500 daN.

Les caractéristiques supplémentaires des chaussures qui correspondent aux symboles des classes de protection sont indiqués dans les tableaux suivants:

SYMBOL DE PROTECTION	CARACTERISTIQUES DES CHAUSSURES
P	Résistance à la perforation du fond de la chaussure
C	Chaussure conductible
A	Chaussure antistatique
I	Chaussure électriquement isolante
HI	Isolation du chaleur
CI	Isolation du froid
E	Absorption d'énergie dans la région du talon
WR	Chaussure résistante à l'eau
M	Protection du métatarse
AN	Protection de la cheville
WRU	Pénétration et absorption d'eau de la tige
CR	Résistance au coupage
FO	Résistance aux hydrocarbures de la semelle
HRO	Résistance à la chaleur par contact se la semelle

CATEGORIE DE SECURITE	CARACTERISTIQUES DES CHAUSSURES
SB	Requises de base
S1	SB + Région du talon fermée, propriétés antistatiques, absorption d'énergie dans la région du talon et résistance aux hydrocarbures de la semelle
S2	S1 + résistance à la pénétration et absorption d'eau de la tige
S3	S2 + résistance à la perforation du fond de la chaussure, semelles avec crampons
S4	Propriétés antistatiques, absorption d'énergie de la région du talon et résistance aux hydrocarbures de la semelle
S5	S4 + résistance à la perforation du fond de la chaussure, semelles avec crampons

La chaussure satisfait les requises de la norme EN 13287:2000 en ce qui concerne l'adhérence de la semelle.

2. INSTRUCTIONS POUR LA CONSERVATION ET L'ENTRETIEN

Avant de chausser vos chaussures, il faudra vérifier la fermeture et l'intégrité de la semelle.

Les chaussures doivent être nettoyées avec des brosses à soies souples et eau. Il ne faut JAMAIS utiliser des produits chimiques tels que alcool, méthylethylketone, diluants, essences ou pétroles ou bien tout autre agent chimique de nettoyage. Ces substances pourraient endommager les matériaux de composition tout en provoquant des points faibles - pas visibles par l'utilisateur - mais qui pourraient causer un préjudice en ce qui concerne les caractéristiques de protection originales.

Conserver les chaussures, sèches et propres, dans un endroit approprié à température d'ambiance.

Les chaussures humides ne doivent JAMAIS être mises à contact direct avec des foyers de chaleur après l'utilisation, mais laissées sécher dans un endroit ventilé à température d'ambiance. Si la chaussure est équipée avec un embout acier et/ou semelle anti-perforation, il faudra en vérifier la présence avant l'utilisation de la chaussure.

3. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION

Il serait recommandable d'inspecter les chaussures avec beaucoup de soin avant chaque emploi et de ne pas les utiliser au cas où quelque particulier aye des évidents signaux d'usure ou de non fonctionnement jusqu'à la restauration de la fonctionnalité complète.

En particulier, il faudrait observer:

- le correct fonctionnement des systèmes de fermeture et du système d'extraction rapide (si présent) ;
- l'épaisseur de la semelle et des crampons ;
- pour les chaussures avec protection du métatarsaire, la présence de ce dispositif sur les deux chaussures.

4. STOCKAGE DES CHAUSSURES

À cause de divers facteurs (température, humidité, etc.) ce n'est pas possible de définir avec certitude la durée des chaussures en stock.

En général, pour les chaussures entièrement en polyuréthane ou bien avec fond en polyuréthane on peut supposer une durée maximum de trois ans.

Pour les autres typologies de chaussures on peut supposer une durée maximum de dix ans.

5. INFORMATIONS SUR LES SEMELLES AMOVIBLES

Si, au moment de l'achat, à l'intérieur de la chaussure est présente une semelle amovible livrée par le fabricant, on garantit que les performances des chaussures ont été déterminées en effectuant les épreuves sur les chaussures équipées de ces semelles amovibles.

Au moment où se rend nécessaire un remplacement des semelles, celles-ci doivent être remplacées par des autres similaires livrées par le fabricant.

Si, au moment de l'achat, à l'intérieur de la chaussure n'est pas présente une semelle amovible, on garantit que les performances des chaussures ont été déterminées en effectuant les épreuves sur les chaussures non équipées avec ces semelles amovibles.

Au moment où on utilise une semelle amovible différent de celle livrée à l'origine par le fabricant, il faudra vérifier les caractéristiques électriques de la combinaison chaussure/semelle amovible.

6. INFORMATIONS POUR CHAUSSURES NON CONDUCTIBLES ET NON ANTISTATIQUES

Ces chaussures ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les risques de secousses électriques, car elles garantissent seulement: une résistance entre le pied et le sol et, en outre, la résistance électrique de ce type de chaussure peut être modifiée en mesure très importante à cause de l'utilisation, de la contamination et de l'humidité. Ces chaussures ne doivent pas être utilisées quand il faut réduire au minimum l'accumulation de charges électrostatiques.

7. INFORMATIONS POUR CHAUSSURES ANTISTATIQUES

Les chaussures antistatiques doivent être utilisées quand il faut réduire au minimum l'accumulation de charges électrostatiques, en les dissipant: on évite de cette façon les risques d'incendie, pour exemple de substances inflammables et vapeurs dans les cas où les risques de secousses électriques provenant d'un équipement électrique ou d'autres éléments sous tension n'a pas été complètement éliminé.

Il faut noter de toute façon que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les secousses électriques, car elles garantissent seulement une résistance entre le pied et le sol.

Si le risque de secousses électriques n'a pas été complètement éliminé, il se rend nécessaire de suivre et mettre en place des protections supplémentaires.

Ces mesures, avec les épreuves supplémentaires ci-après, devrait faire partie d'un programme de vérification périodique pour la prévention des accidents sur le lieu de travail.

L'expérience a démontré que, pour les caractéristiques antistatiques, le parcours d'une secousse à travers un produit doit avoir, en conditions normales, une résistance électrique inférieure à 1.000 M Ω à n'importe quel moment de la vie du produit.

On définit une valeur de 100 k Ω comme limite inférieure de la résistance du produit en état de nouveau, avec le but d'assurer une certaine protection contre les secousses électriques dangereuses ou contre les incendies, dans le cas où un appareil électrique soit défectueux pendant un fonctionnement sous tensions jusqu'à 250 V.

De toute façon, dans certaines conditions, les utilisateurs devraient être informés que la protection donnée par la chaussure pourrait être inefficace et qu'on doit utiliser autres moyen pour protéger le porteur à n'importe quel moment.

La résistance électrique de ce type de chaussures peut être modifiée en mesure très importante à cause de l'utilisation, de la contamination et de l'humidité.

Ce type de chaussures ne pourront pas acquiescer à leur fonction si elles sont chaussées et utilisées en milieux humides. Par conséquence, il faut vérifier que le produit soit adapté à dérouler sa fonction de dissiper les charges électrostatiques et de donner une certaine protection pendant toute la durée de sa vie.

On conseille à l'utilisateur d'effectuer une épreuve de résistance électrique sur lieu et de l'utiliser pendant des entractes fréquents et réguliers.

Si les chaussures sont utilisées en conditions telles que le matériel des semelles soit contaminé, les porteurs doivent toujours en vérifier les propriétés électriques de la chaussure avant d'entrer dans une zone à risque.

Pendant l'utilisation des chaussures antistatiques, la résistance du sol doit être telle que ne puisse pas annuler la protection donnée par la chaussure.

Pendant l'utilisation, on ne doit pas introduire aucun élément isolant entre la première de montage de la chaussure et le pied de l'utilisateur. Si on introduit une semelle entre première de montage et pied, il faudra vérifier les propriétés électriques de la combinaison chaussure/semelle.